



Túñá

Revue Langues, Littératures,
Arts et Culture (2LAC)
Vol. 001, N° 01

**Actes du colloque scientifique international
sur les langues maternelles tenu
les 20, 21 & 22 février 2024
à l'Université de Kara**

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228)92181969 / 90007145 / 90122337

Tiɲá

ISSN : 3078-3992

***Revue Langues, Littératures, Arts et
Culture (2LAC)***

NUMERO SPECIAL

**ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A
L'UNIVERSITE DE KARA**

VOLUME 001, N° 01

**Thème général du colloque : *Langues maternelles :
terrains, méthodes et enjeux***

Revue semestrielle multilingue

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337
Kara-TOGO

Editorial de la revue

La revue Tíúná est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíúná ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíúná est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en version imprimée et plus tard, en version numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíúná sont, entre autres :

- les langues ;
- la littérature ;
- la linguistique et les disciplines connexes ;
- les arts et communication ;
- la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíúná sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024
Professeur Laré KANTCHOA,
Directeur scientifique de la revue Tíúná
Contacts : (+228)90007145 ;
e-mail : lkantchoa@yahoo.fr

Administration de la revue

✓ Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA
(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)
(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)
(+228) 90994849

Secrétariat

Dr Essobozouwè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

Mlle Essossolim ABOH

M. Essomanam ALALI

✓ Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH.

Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N’GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne-
Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Yentougle MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation du colloque sur les langues maternelles

Président

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice-président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant Monsieur

Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Normes rédactionnelles de la revue Tíúǵá

La revue Tíúǵá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : tiingalald@gmail.com

✓ **Informations sur le ou (les) contributeur(s)** (à la première page (en haut et centré)) :

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Institution d'appartenance (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

Contact téléphonique :

E-mail :

✓ **Présentation des contributions**

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

✓ **Structure de l'article**

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur

(année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

✓ **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

✓ **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple :

TOPPE Eckra Lath, 2013, «Le personnage de cinéma. Entre masque, transfert et vérité historique», *Cadrage, Première revue en ligne universitaire française de cinéma*, CNIL1014575 / ISSN 1776-2928, www.cadrage.net, (23.11.2015).

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018, file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur, (23.01.2018).

Remarques :

Lorsqu'il y a 2 auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il ne faut mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

N.B. : seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

Linguistique descriptive.....	1
Les processus morphophonologiques intervenant dans la création des numéraux en ifè .	2
ABALO YOKOU Yawa	2
La morphologie verbale du baatonum	17
HAKIBOU Abdoulaye.....	17
Étude morphosyntaxique comparée des déictiques de l’ewegbe parlé à notsé et du wacigbe de vogan	31
KOGNANOU Edah Gaméfio Géorges.....	31
Analyse morphosémantique de la terminologie brassicole du “cúkúdí” chez les kabiyèrba (Togo).....	49
N’ZONOU Palakibani	49
Linguistique appliquée.....	66
Etude morphosémantique des termes relatifs aux dermatoses en kabiyè.....	67
ALAI Mamayou	67
Mouzou Palakyém (MC).....	67
Problématique de la graphie des anthroponymes kabiyè contenant les sons ɪ, v et ɔ	81
ALASSANI Essowè	81
KASSAN Balaïbaou (M.C.).....	81
Valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.....	91
ATTA Koffi Éric.....	91
Quelles normes grammaticales pour l’instrumentalisation et l’introduction du kabiyè dans le système formel ?.....	107

Actes du colloque sur les langues maternelles	
AWIZOBA Essobozouwè	107
Les « kpègjēná » ou les rachetés de la mort : une étude anthroponymique	127
BAKPA Mimboabe	127
PONTI Yendouyamin.....	127
Terminologie de la musique nawdm-français	145
BANORGA Biliba	145
Medias en langues beninoises et promotion/valorisation des langues nationales : un tandem.....	169
BONOU-GBO Zakiath.....	169
AYENA Maurel	169
Le conte africain et les interférences linguistiques : jeux et enjeux dans Le Pagne noir de Bernard Dadié.....	181
BONY Yao Charles.....	181
Décryptage linguistique de l'insulte dans le chant nawda: une approche sociolinguistique	191
GAWA Djahéma.....	191
Langue des signes, langue maternelle et personne en situation de surdité	203
GBOGBOU Abraham	203
<i>Oxó et gbè</i> : recherche-action pour la mise en place d'une terminologie des sciences du langage et de la communication en gungbè, langue Kwa du Bénin	219
LIGAN Dossou Charles	219
L'impact des langues nationales dans le système éducatif formel burkinabè	237
OUEDRAOGO K. Christine	237
Lire et écrire moba : privilège et nécessité au sein d'une société en perte de repère.....	249

SAMPOUMA Nassalénga,.....	249
L'usage de la virgule dans les réseaux sociaux, une feinte discursive à l'ivoirienne.....	263
N'GOLO KONE Siongo	263
Les langues maternelles togolaises à l'école de l'anglais, langue de communication internationale pour un développement durable	279
TARNO Akponi	279
Analyse sémiotique des structures de fraternité, de sororité et d'adelphité chez les Baatambu	293
ZIME YERIMA Idrissou	293
Littératures	311
Women's Socio-cultural Identity and Contemporary Challenges: An Appraisal of Buchi Emecheta's <i>The Slave Girl</i>	312
ADOKI Kemealo	312
<i>Les eaux boueuses de kadiogo de Frédéric Pacéré Titinga ou la quête d'une identité linguistique aliénée.....</i>	327
CAMARA Modibo Stanislas	327
Pédagogie et didactique des langues maternelles au prisme des contes ivoiriens.....	339
SENY Ehouman Dibié Besmez.....	339
KOUAKOU Brigitte Charleine Bosson épouse BARRAU	339
Le statut avunculaire dans les paroles littéraires kabiye	353
TCHENDO Yao	353

LINGUISTIQUE APPLIQUEE

Quelles normes grammaticales pour l'instrumentalisation et l'introduction du kabiyè dans le système formel ?

AWIZOBA Essobozouwè
Université de Kara, Togo
essobozou@gmail.com

Reçu le 19/08/2024 Accepté le 10/09/2024 Publié le 30/10/2024

Résumé

Le kabiyè est l'une des deux langues nationales reconnues officiellement comme telles depuis 1975 au Togo. Malgré ce statut dont elle jouit, cette langue demeure un outil de communication à usage local et oral. De ce fait, son apprentissage et sa pratique dans le cadre formel sont restés à l'état de rêve. En partie, ce statu quo pourrait s'expliquer par des carences en termes de normes orthographiques et grammaticales. C'est dire que la question de la norme en kabiyè se pose à tel point que l'usage de cette langue en tant que matière et médium dans l'enseignement semble jusque-là incertain. Comment parvenir à l'introduction effective de cette langue dans le système éducatif formel afin d'en faire un véritable outil de communication et de développement à l'échelle nationale ? Telle est la principale question autour de laquelle s'articule cette recherche dont l'objectif est, en général, d'explorer des pistes par lesquelles une grammaire adéquate peut être élaborée en vue de du kabiyè une langue d'enseignement et de l'administration. Pour y parvenir, l'approche sociolinguistique est convoquée, avec l'appui des réflexions issues de la linguistique diachronique. Les données analysées sont issues des travaux existants et de l'enquête de terrain. A partir de ces données, les structures grammaticales ont été minutieusement examinées, ce qui a permis de proposer des normes pour une grammaire moderne et pratique sur le nom, l'adjectif et le verbe.

Mots clés : kabiyè, normes grammaticales, nom, adjectif, verbe.

What grammatical norms for the instrumentalization and introduction of kabiyè into the formal system?

Abstract

Kabiyè is one of the two national languages officially recognized as such since 1975 in Togo. Despite this status it has, this language remains a communication tool for local and oral use. As a result, his learning and practice in the formal framework remained in a dream state. In part, this status quo could be explained by deficiencies in terms of spelling and grammatical standards. This means that the question of the standard in Kabiyè arises to such an extent that the use of this language as a subject and medium in teaching seems uncertain until now. How can we achieve the effective introduction of this language into the formal education system in order to make it a real communication and development tool on a national scale? This is the main question around which this research is structured, the objective of which is, in general, to explore avenues by which an adequate grammar can be developed with a view to making Kabiyè a language of teaching and administration. To achieve this, the sociolinguistic approach

is used, with the support of reflections from diachronic linguistics. The data analyzed comes from existing work and the field survey. From this data, the grammatical structures were carefully examined, which made it possible to propose standards for a modern and practical grammar on the noun, the adjective and the verb.

Keywords: kabiyè, grammatical norms, noun, adjective, verb

Introduction

L'écriture est, pour toute langue, le moyen par lequel elle s'exprime graphiquement. Parallèlement à sa forme orale, toute langue peut être dotée d'une identité graphique, pourvu que ses locuteurs y travaillent. Mais, plus qu'une simple copie de la réalité linguistique, l'écriture se présente comme le facteur le plus déterminant du développement d'une langue dans la mesure où elle lui permet de faire face à toutes les formes de défis, y compris les formes de concurrence les plus redoutables en termes de conflits culturels. Une langue écrite est en tous points de vue une langue armée pour concurrencer les autres, mais avant tout, c'est une langue qui offre les moyens à ses locuteurs de pérenniser leur histoire, donc d'assurer aux générations futures des bases solides de leur épanouissement ; c'est une langue qui offre la possibilité d'harmoniser les systèmes éducatif et religieux de sa communauté. Malheureusement, malgré son statut de langue nationale aux côtés de l'éwé, le kabiyè ne dispose toujours pas d'une norme scripturaire adéquate. Sur le plan grammatical surtout, les questions de catégories, d'accord et de conjugaison restent toujours posées. Quelles normes grammaticales pour l'instrumentalisation effective et efficace du kabiyè ? Quelles règles permettent-elles de fixer l'orthographe des catégories de mots comme le nom, l'adjectif et le verbe ? Comment matérialiser les accords de ces catégories de mots à l'écrit ? Ce sont là, les questions autour desquelles des réflexions sont menées tout au long de cette recherche. Elles induisent un certain nombre d'hypothèses considérées comme des réponses anticipées aux problèmes posés. L'hypothèse générale qui se dégage de l'observation des données recueillies sur le terrain stipule que la meilleure norme scripturaire qui puisse permettre d'enseigner le kabiyè est celle qui se démarque nettement de la description linguistique. De cette hypothèse générale découlent celles secondaires, notamment celles selon lesquelles les règles orthographiques ont besoin de prendre en compte à la fois la réforme de l'alphabet et la structure morphologique des catégories de mots du kabiyè.

L'objectif général qui découle de ce qui précède, est de définir une norme adéquate pour l'enseignement du kabiyè dans le cadre formel. Cet objectif général se traduit par des objectifs spécifiques précis. Il s'agit notamment d'élaborer des règles relatives à l'orthographe d'usage et de proposer une norme grammaticale moderne et pratique, à des fins pédagogiques et communicatives.

Du point de vue théorique, le présent article s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique en ce sens qu'il aborde des problèmes liés au rapport entre la communauté kabiyè et sa langue. Mais de manière précise, il se réfère à R. Chaudenson (2005) dont la démarche théorique répond largement aux objectifs de la recherche engagée. En effet, l'auteur part du principe qu'écrire n'est pas décrire pour aboutir à des propositions concrètes en termes de démarche permettant de concevoir et mettre au point une écriture fiable, pratique et compétitive. Selon lui, l'écriture est une « représentation abstraite » d'une langue plutôt qu'« une transcription de sa forme sonore », étant donnée qu'aucune langue naturelle ne « présente pas une forme orale unifiée ».

En outre, l'auteur insiste sur le principe d'économie et de simplicité dans le choix d'une écriture. A ce niveau, il explique la nécessité de « proposer un système aussi simple et économique que possible » à partir du moment où l'on sait que « tout signe a un coût », et qu'il est inutile de faire des « complications ». Par ailleurs, R. Chaudenson (2005) tient à préciser en fin de compte, que le choix d'une graphie donnée est un « aspect mineur » dans la graphisation. Cela suppose la possibilité de passer d'un système de signes graphique à un autre pour la même langue, pourvu que tous les contours du problème soient pris en compte.

S'inscrivant dans la même logique que l'auteur précédent, G. Galtier (2012) impute la responsabilité de l'échec du passage des langues africaines de la forme orale à celle écrite à trois facteurs essentiels, notamment l'utilisation systématique de l'alphabet phonétique international à la manière scientifique par des linguistes ; la négligence des aspects pratiques relatifs aux techniques de la presse, de l'édition et de l'imprimerie ; le choix de rompre totalement avec l'influence occidentale par l'éviction des normes scripturaires des langues européennes.

Des réflexions ci-dessus, deux remarques se dégagent. D'une part, l'orthographe et la grammaire, du point de vue normatif, doivent se distinguer de la description phonologique et morphosyntaxique. D'autre part, la simplification demeure la voie la mieux indiquée pour la concrétisation du passage d'une langue de l'oral à l'écrit. Ainsi, toute la démarche effectuée dans le cadre de cette recherche s'est concentrée sur l'exploration des pistes pouvant conduire à l'élaboration d'une norme grammaticale simple, moderne et pratique. Il a été question, en premier lieu, de recueillir et analyser les difficultés qui entravent l'enseignement-apprentissage du kabiyè en général et son écriture-lecture en particulier, à travers une enquête de terrain. En deuxième lieu, la cause la plus récurrente notamment la complexité de la langue, a été examinée de plus près afin d'identifier le nœud du problème, c'est-à-dire les choix orthographiques en vigueur, lesquels rendent à leur tour difficile la codification grammaticale. En troisième et dernier lieu, des propositions ont été faites dans le sens d'une amélioration des normes actuelles afin de les rendre plus opérationnelles. De cette démarche, des résultats concrets sont obtenus, lesquels sont structurés en trois principaux points. Le premier part de la grammaire descriptive du kabiyè pour déboucher sur la révision de l'alphabet. Quant au deuxième point, il se focalise sur la définition des normes grammaticales concernant le nom et l'adjectif. Enfin, le troisième point traite des normes grammaticales relatives au verbe.

1. De la grammaire descriptive à la révision de l'alphabet kabiyè

Comme toute langue naturelle, le kabiyè présente une structure sans doute complexe tant du point de vue phonologique que morphosyntaxique. Sans tenir sérieusement compte de cette complexité, la définition d'un code écrit peut s'avérer soit irréalisable soit difficile d'application lorsqu'on y parvient malgré tout. Avant de rappeler les résultats de recherches antérieures sur le renouveau orthographique, il est opportun de présenter certains aspects clés de la structure descriptive du kabiyè.

1.1. Quelques aspects de la grammaire descriptive

Les aspects pris en compte concernent essentiellement les structures phonologique et morphosyntaxique.

En effet, la phonologie du kabiyè comporte trois niveaux que sont le niveau vocalique, celui consonantique et le niveau tonal. A propos des voyelles, le kabiyè en compte neuf phonologiquement attestées, mais phonétiquement, il en compte une trentaine environ. Ce décalage entre le nombre de voyelles phonologiques et celui des sons vocaliques s'explique par des phénomènes d'assimilations et d'allongements compensatoires (E. Awizoba, 2017).

Au niveau des consonnes, dix-huit sont attestées comme phonèmes alors que la plupart des occlusives et fricatives sonores ne jouissent pas d'un tel statut. Selon différents résultats de recherche (J. Delord (1976) ; K. K. Lébikaza (1999) ; E. Awizoba (2017)), chaque consonne fricative ou occlusive attestée en kabiyè se réalise phonétiquement de deux manières selon le contexte. En position initiale, les consonnes en question se réalisent sourdes alors qu'en position médiane elles se réalisent sonores, à quelques exceptions près. Face à cette situation, les recherches ont permis de réaliser qu'au plan phonologique, ce sont les consonnes sourdes qui ont statut de phonème au détriment des voisées.

Au niveau tonal, le kabiyè est caractérisé par deux tons ponctuels notamment le haut et le bas. Toutefois, il existe des phénomènes dans la langue qui donnent lieu à des schèmes tonals modulés bas-haut, haut-bas, haut-supra haut, bas-infra bas, etc.

Sur le plan morphosyntaxique, les rappels portent sur le nom, le verbe et l'adjectif en tant que catégories majeures.

Le nom est une unité complexe en kabiyè dans la mesure où il est constitué nécessairement d'un radical autour duquel gravitent des affixes. Il faut toutefois distinguer le nom simple de celui dérivé pour mieux clarifier la situation. Le premier est composé d'un radical et d'un suffixe alors que le second présente une structure plus complexe dans laquelle le radical peut se trouver encadré à la fois par un préfixe et un suffixe (E. Awizoba & T. Pali, 2020). Le système d'accord quant à lui, fonctionne de la même manière dans les deux cas. Sur la base de la forme de l'affixe, de son accord et de son sémantisme, les noms sont répartis entre six genres nominaux, ainsi qu'ils se présentent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition des noms dans les genres

Genres	Singulier	Pluriel	Glose
Humain	eyú-ø	eyú-a [eyáa]	Homme
	férú-ø	férú-a [féréa]	soignant
Maxi	pú-v	pú-ŋ	montagne
	tí-ú	tí-ŋ	arbre
Menu	kajumá-a	kajumá-si	fourmi
	celé-a	celé-si	Sorte d'assiette en argile
Dérivé	té-ɖe	tel-a	pain de singe
	hé-jé	hé-a [hée]	igname
Compact	té-tv		terre
	mú-tv		tô
Liquide et pulverulent	li' m		eau
	mulú-m		farine

Source : Awizoba, 2017

Tout comme le nom, le verbe est ordinairement constitué d'un radical qui s'adjoint un suffixe, lequel marque soit la forme infinitive soit la forme aspectuelle. L'aspect verbal en kabiyè se présente sous la forme d'accompli ou d'inaccompli essentiellement. Dans le tableau ci-dessous, sont présentés six verbes appartenant à trois sous-catégories selon la forme du suffixe de l'infinitif.

Tableau 2 : les verbes kabiyè selon les groupes

Groupes	Infinitif	inacompli	accompli	Glose
Rad-bU	lé-bu	le-ki	le-bá	Se perdre
	sí-bv	sí-ki	st-bá	Mourir
Rad-wU	ló-wv	ló-wv	lɔ-wá	Jeter
	té-wú	té-ɣ	te-wá	Chanter
Rad-m	lé-m	lé-ŋ	le-má	Sécher
	té-m	té-ŋ	te-má	Finir

Source : Awizoba, 2010

Enfin, parmi les catégories majeures de mots kabiyè, l'on note la présence quelque peu ambiguë de l'adjectif, mais une ambiguïté liée au fait que les unités concernées n'ont d'existence que par dérivation. En d'autres termes, toute unité lexicale exprimant clairement une qualification et pouvant jouir des propriétés syntaxiques reconnues aux adjectifs est un dérivé. Les autres unités lexicales non dérivés dont le sens est relatif à la qualité ou à la qualification sont difficiles à classer parmi les adjectifs (T. Pali, 2016 ; E. Awizoba, 2017). Dans la phrase héjé kíhòbjé "igname fumée", l'adjectif kíhòbjé est dérivé à partir du verbe hóbv "fumer" qui, lorsqu'il s'adjoint le préfixe kí-, devient un radical adjectival qui, à son tour, s'adjoint le suffixe de genre en termes d'accord en référence au nom qualifié.

Ces rappels constituent une preuve qu'au plan descriptif, d'importants travaux sont réalisés. Toutefois, étant donné que la description se distingue nettement de la norme et que c'est cette dernière qui facilite l'instrumentalisation d'une langue (Awizoba, 2023), des initiatives ont été amorcées dans le sens de la modernisation de l'orthographe du kabiyè. Dans la sous-section suivante, il est question de revenir sur les propositions antérieures afin de reconsidérer celles qui méritent de l'être.

1.2. Le retour sur les propositions de révision de l'orthographe du kabiyè

Toute écriture partant d'un alphabet, les propositions visant à moderniser et instrumentaliser le kabiyè ont commencé avec la revisitations de l'alphabet existant. En effet, reprochant à l'alphabet kabiyè en vigueur son caractère trop descriptif, donc difficile d'application à cause du nombre élevé de caractères spéciaux qu'il contient, E. Awizoba (2017) a proposé un système alphabétique de 32 lettres dont 23 consonnes et 9 voyelles, contre 39 lettres pour l'alphabet actuel. Dans cette nouvelle proposition, le nombre de caractères spéciaux est passé de 8 à 0. L'alphabet en question se présente ainsi qu'il suit, avec un léger réaménagement :

- consonnes : p, b, t, d, r, f, v, k, g, kp, gb, c, j, n, s, z, h, l, m, gn, w, y, x.

- voyelles : a, o, ô, e, ê, i, î, u, û.

Les aménagements portent essentiellement sur la consonne gn et les voyelles ô, ê, î, et û, afin de les simplifier davantage. Les motifs d'une telle révision sont liés à la possibilité d'exploitation du clavier français et à la nécessité de faciliter l'apprentissage du kabiyè écrit aux intellectuels jouissant déjà une bonne maîtrise du français. En effet, le son [ɲ] est représenté graphiquement par le graphème gn en français. En l'intégrant à l'alphabet kabiyè, l'on crée ainsi les conditions favorables à l'apprentissage de la langue par les intellectuels déjà moulés dans le système français. Cela semble nécessaire d'autant plus que la réforme devrait commencer à s'appliquer à ceux qui sont déjà instruits.

En ce qui concerne la révision des voyelles, elle tient de l'opposition qui s'établit entre les voyelles ATR et celles – ATR. Malgré cette opposition, la proximité est irréfutable. Le souci de marquer dans la graphie aussi bien l'opposition que la proximité a conduit à la matérialisation de la différence à travers l'accent circonflexe dont l'utilisation est relativement facile à l'ordinateur. Ce choix permet de distinguer plus aisément, pour chaque couple de sons, quel graphème représente le +ATR et quel autre représente le -ATR. Par ailleurs, même si le caractère de spécificité demeure, il est réduit à un seul élément qu'est cet accent circonflexe. Certes, un graphème comportant l'accent exige deux actions pour sa notation, mais cela reste moins exigeant par rapport à la notation des caractères spéciaux.

Après avoir proposé le nouveau format de l'alphabet kabiyè, E. Awizoba (2017) a amorcé une normalisation portant sur l'orthographe des noms et des verbes en mettant l'accent sur la structure interne des catégories en question sans aller en profondeur dans les accords. Pour le nom, les propositions ne prennent en compte que la forme du suffixe de genre alors que pour le verbe, seule la marque de l'infinitif a retenu l'attention de l'auteur. Ces propositions antérieures sont détaillées et élargies dans le cadre de la présente recherche.

2. Les normes relatives au nom et à l'adjectif

Parmi les catégories majeures de mots en kabiyè, le nom occupe une place importante. Il fait partie des unités lexicales incontestées. C'est à travers lui que l'adjectif trouve sa pleine réalisation. En d'autres termes, l'adjectif n'a d'existence pleine qu'en référence à un nom ou à un genre nominal donné. Dans cette section, il est proposé des règles suivant lesquelles les noms et adjectifs peuvent être orthographiés et accordés.

2.1. Le nom : orthographe et accord

Le nom est un mot servant à désigner les êtres et les choses. En kabiyè, sa particularité est qu'il comprend essentiellement deux unités morphologiques notamment le radical et le suffixe. Si la structure du radical ne présente pas de particularismes majeurs, le suffixe est quant à lui porteur de plusieurs messages en fonction de sa forme et de la réalité désignée par le nom qui en est porteur. Les propositions faites dans le cadre de cet article s'organisent autour des genres nominaux, soit six genres au total entre lesquels se répartissent les noms du kabiyè. Ces genres s'identifient sous les vocables humain, maxi, menu, dérivé, liquide et compact dont les équivalents kabiyè sont respectivement êyîtu, pahlîka, cikpetu, kîlûlûm, kikpemim, kîkpandalîm. Les noms ainsi attribués tirent leur source dans la nature des réalités désignées par la plupart des noms, hormis les emprunts (E. Awizoba, 2019 ; 2023).

Chacun des six genres ci-dessus présente des caractéristiques qui distinguent les noms y relatifs de ceux des autres genres. Ainsi, les noms du genre êyîtu "humain" sont caractérisés par une désinence zéro au singulier et une désinence matérielle au pluriel. Aussi, comme l'indique le nom utilisé pour le désigner, c'est un genre qui regroupe les noms ayant trait à l'humain. En ce qui le concerne, le genre pahlîka "maxi" a cette particularité de regrouper les noms utilisés en kabiyè pour désigner les réalités de taille et/ou de forme imposantes. A cela s'ajoute la présence des désinences spécifiques, l'une pour le singulier et l'autre pour le pluriel. Pour sa part, le genre cikpetu "menu" est composé des noms ayant pour propriété sémantique de désigner les réalités de petite taille ou de petite forme et pour propriétés morphologiques des désinences particulières, les unes pour le singulier et les autres pour le pluriel. Le genre kîlûlûm "dérivé" quant à lui se caractérise formellement par la présence de deux terminaisons, l'une pour le singulier et l'autre marquant le pluriel. Sémantiquement, ce genre se présente comme celui des réalités créées à partir d'autres réalités considérées comme sources. De son côté, le genre kikpemim "liquide" est morphologiquement caractérisé par une seule désinence, alors que du point de vue sémantique, il renvoie aux coulants comme l'eau, l'huile ou la farine. Enfin, kîkpandalîm est un genre regroupant les noms invariables dont la désinence est unique comme dans le cas précédent. Mais à la différence de ce dernier, kîkpandalîm se réfère aux noms attribués aux choses de nature compacte. Dans le tableau suivant, sont présentés les six genres kabiyè avec des exemples de noms orthographiés selon la norme proposée.

Tableau 3 : classement et orthographe des noms selon les genres

Yîla agbehla "genres nominaux"	Egbamîyê "singulier"	tar Cabî tar "pluriel"	Farasîr tar "glose"
Eyîtû yîla "humain"	êyû	êya-a	Être humain
	abalû	abala-a	Être humain de sexe masculin
	halû	hala-a	Être humain de sexe féminin
	wîlîyû	wîlîya-a	Enseignant
	kolu	kola-a	Forgeron
Pahlîka yîla "maxi"	pû-xû	pû-n	Montagne
	tî-xû	tî-n	Arbre
	tê-xû	tê-n	Pluie
	hili-xu	hili-n	Estomac
Cikpetu yîla "menu"	kêrma-xah	kêrma-sî	Fourmi
	tata-xah	tata-sî	Tesson en argile
	lime-xah	lime-si	Rigole
	gnana-xah	gnan-sî	Assiette
Kîlûlûm yîla "dérivé"	pi-ye	pe-e	Graines
	tépi-ye	tepe-e	Graines de baobab
	sôr-yê	sôr-xô	Mortier/piquant
	te-re	tel-a	Pain de singe
	kelimi-ye	kelim-a	Poulet
Kikpemim yîla "liquide"	lî-m	-	Eau
	hehli-m	-	Vent
	mûlû-m	-	Farine
Kîkandalîm yîla "compact"	tê-tû	-	Terre
	co-tu	-	Moutarde locale
	têr-tû	-	Drêche

Source : résultats de nos recherches

Ce tableau donne à voir, à la fois le regroupement des noms pour constituer des genres et l'orthographe proposée pour l'identification de chaque nom en fonction de sa désinence. L'accent est donc mis sur les désinences, puisque les radicaux n'ont pas d'exigences

particulières à faire valoir. Pour classer un nom au sein d'un genre, il faut se référer à sa désinence. Dès lors, on ne peut apprécier la faute grammaticale sur l'écriture du nom qu'en considérant la manière dont la désinence est orthographiée. Concernant l'orthographe du radical, les règles générales d'orthographe s'appliquent, notamment l'allongement vocalique, la pharyngalisation, etc. Dans le tableau suivant, sont présentés, de manière simplifiée, les désinences nominales telles qu'elles doivent être écrites pour être conformes à la norme proposée.

Tableau 4 : synthèse des désinences nominales

Yîla agbehla "genres nominaux"	Yîla tēzîh tōm hôrlasî	
	Egbamîyê tar "singulier"	Cabî tar "pluriel"
Eyîtû yîla "humain"	-∅	-a
Pahlîka yîla "maxi"	-xu/-xû	-n
Cikpetu yîla "menu"	-xah	-si/-sî
Kîlûlûm yîla "dérivé"	-ye/-yê	-e/-ê, -o, -ô
	-re/-rê	-a
Kikpemim yîla "liquide"	-m	-
Kîkpandalîm yîla "compact"	-tu/-tû	-

Sources : résultats de nos recherches

A partir du tableau des désinences, les règles suivantes sont déductibles :

- les noms relevant du genre humain ont une désinence zéro au singulier et une désinence -a au pluriel ;

- les noms du genre maxi ont une désinence -xu ≈ -xû au singulier et une désinence -n au pluriel. Pour le singulier, la désinence est la même à la différence que la voyelle û est sélectionnée à condition que le radical nominal ait comme voyelle de base l'une des voyelles i, e, o ou a ;

- le genre menu comprend les noms dont les désinences sont respectivement -xah pour le singulier et -si/-sî au pluriel dans les mêmes conditions que le cas précédent ;
- en ce qui concerne les noms du genre dérivé, ils ont comme désinences respectives -ye/-yê et -re/-rê pour le singulier et -a pour le pluriel, avec une harmonisation en lien avec la voyelle du radical ;
- l'unique désinence des noms relevant du genre liquide est -m ;
- les noms du genre compact sont aussi marqués par la désinence -tu/-tû, en fonction de la nature de la voyelle du radicale.

De ce qui précède, il convient de retenir que six genres nominaux existent en kabiyè et s'expriment orthographiquement à travers des désinences opposant le singulier au pluriel sauf pour les genres dits kikipemim yîla et kîkandalîm yîla. Aussi, y a-t-il une certaine harmonisation entre la voyelle basique du radical et celle de la désinence.

2.2. La structure et l'accord de yîlakanîyû « l'adjectif »

La propriété majeure de l'adjectif est la qualification, laquelle se rapporte au nom ou à ses substituts. Naturellement, il existe une complicité fonctionnelle et structurelle entre les deux catégories de mots. D'un point de vue strictement formel, seuls les radicaux permettent de distinguer le nom de l'adjectif, étant donné que les marquages grammaticaux présentent de fortes similitudes.

En kabiyè particulièrement, les mots à vocation adjectivale sont en nombre très limité. Les plus remarquables sont sôsô "grand" et cikpelu "petit". En plus de ces adjectifs que l'on peut considérer comme étant naturels dans cette langue, il en existe d'autres, en nombre très limité aussi, dont le statut est ambigu. Il s'agit de ron "fort"/"force", min "chaud"/"feu", sêmîn "rouge"/"rougeur", etc. qui, bien qu'exprimant la qualité, ne répondent pas à tous les critères syntaxiques d'adjectifs. Du coup, les mots qui fonctionnent sémantiquement et syntaxiquement comme des adjectifs se trouvent être des mots dérivés, lesquels sont souvent construits sur des bases verbales et sur quelques bases nominales aussi.

En tant qu'unité lexicale issue de la dérivation, l'adjectif comprend donc trois éléments que sont, le préfixe dérivatif kî-, la base verbale (ou nominale) et le suffixe marqueur d'accord avec le nom qualifié. Cela suppose que le radical adjectival est avant tout constitué du préfixe précédemment mentionné et d'une base verbale. Parfois, on assiste à un redoublement de la base verbale dans la constitution du radical adjectival comme c'est le cas dans kîtata-m "à passer sur le corps", kirere-xu "saint/sacré", kîgnôgnô-m "buvable", etc. construits respectivement à partir de tawû "passer sur le corps", rewu "être propre/bon" et gnôwû "boire". Une fois formé, le radical est susceptible de s'adjoindre n'importe quel suffixe marqueur de genre et exprimant

le nombre à la fois. Avec les adjectifs sôsô et kilebu, il est illustré le report systématique en termes d'accord, des désinences nominales sur les adjectifs ainsi qu'il suit.

- Genre humain

êyû sôsô "grand Homme"

êyû kilebu "personne perdue"

- Genre maxi

Tîxû sôsôxû "grand arbre"

Kalîmôxû kilibuxu "coq perdu"

- Genre menu

Haxah sôsôxah "gros chien"

Haxah kilibaxah "chien perdu"

- Genre dérivé

Kalimiye sôsôyê "gros poulet"

Kalimiye kilebiye "poulet perdu"

- Genre liquide

Lîm sôsôm "importante eau"

Tôlîm kilebim "encre perdue"

- Genre compact

Mûtû sôsôtû "grosse pâte"

Sûtû kilebitu "pâte de néré perdue"

Les données ci-dessus présentées permettent d'observer que l'accord de l'adjectif avec le nom qualifié est sans ambiguïté aucune. Si le nom qualifié appartient au genre humain, par exemple, l'adjectif y relatif est marqué automatiquement par la désinence zéro au singulier et la désinence -a au pluriel. De même, l'adjectif qui qualifie un nom relevant du genre liquide est caractérisé par la désinence -m, sans distinction de singulier ni de pluriel. Dans tous les cas, il ne s'agit que d'un report pur et simple des désinences nominales sur les unités qualifiantes. Outre le nom et l'adjectif, le verbe constitue l'une des catégories dont la normalisation est envisagée comme l'un des fondements sur lesquels repose l'instrumentalisation effective du kabiyè.

3. Le verbe et sa déclinaison

Le verbe est le noyau de la phrase dans presque toutes les langues. Il exprime soit une action, soit un état. Sur le plan structurel, c'est par sa forme qu'un verbe se distingue d'un autre et c'est sur cette base que s'organise l'ensemble des verbes kabiyè. Dans cette section, les normes proposées distinguent quatre groupes de verbes dont trois réguliers et un de verbes irréguliers. Avant de présenter la structure et le fonctionnement de chaque groupe de verbes, les points qui leur sont communs ont été présentés de manière synthétique.

3.1. Les temps, aspect et mode

S'il est clairement admis que les verbes kabiyè se distinguent les uns des autres selon les groupes d'appartenance, il n'en demeure pas moins que certains traits leur sont communs. Il en est ainsi des marques aspectuelles et temporelles d'une part et du mode d'autre part. Comment les distinguer l'un de l'autre et comment les mettre en œuvre dans la conjugaison kabiyè ? C'est à cela que s'attèle cette sous-section.

3.1.1. Le cadre notionnel

Alors que l'aspect est considéré comme « la catégorie grammaticale qui repose sur l'opposition accompli vs inaccompli » (K. K. Lévikaza, 1999, p.315), le temps est défini par le dictionnaire de linguistique comme « une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisations du temps », (J. Dubois et al., 2002, p. 478). La même source précise que « La catégorisation la plus fréquente est celle qui oppose le présent, moment de l'énoncé produit (ou « maintenant ») au non-présent, ce dernier pouvant être le passé, avant le moment de l'énoncé (« avant maintenant »), et le futur, après le moment de l'énoncé (« après maintenant ») ».

La différence fondamentale entre l'aspect et le temps est donc que le premier exprime « une référence temporelle relative » (K. K. Lévikaza, 1999, p.312), alors que le second exprime un temps plus ou moins précis, permettant de situer l'action du verbe sur l'axe temporel en se référant au moment de l'énonciation. Ainsi, « Dans une phrase simple, et en l'absence d'un marqueur temporel, le morphème de l'accompli réfère au non-futur et celui de l'inaccompli au non-passé » (K. K. Lévikaza, 1999, p.312). En d'autres termes, lorsque le temps n'est pas clairement marqué dans une langue, le rôle joué par l'aspect verbal devient central de manière à faciliter la distinction entre l'action située dans le non-futur et celle située dans le non-passé. Cela semble être le cas en kabiyè où la flexion verbale est plus remarquable au niveau aspectuel qu'à celui temporel. On peut même admettre que seul le temps imparfait s'exprime à travers une désinence verbale. Dans les autres cas, ce sont des auxiliaires et adverbes de temps qui marquent le temps en kabiyè.

En ce qui concerne le mode, Le dictionnaire des sciences du langage le définit comme « une catégorie grammaticale associée au verbe servant à exprimer la manière dont l'énonciateur se représente le procès, notamment comment il le situe dans le cadre temporel. » (P. Neveu, 2011, p. 234). En tant que situation du procès dans le cadre temporel, le mode se traduit en kabiyè par l'indicatif, l'impératif, le jussif et le conditionnel (K. K. Lévikaza, 1999, p. 307).

3.1.2. Les termes pour la conjugaison kabiyè

Une fois le cadre notionnel défini, ce qu'il faut pour que la conjugaison kabiyè soit une réalité, c'est la terminologie appropriée. Ainsi, sont présentés ci-dessous, des termes kabiyè

correspondant aux notions de base en conjugaison du verbe. Ces termes sont relatifs aux modes, aux temps et aspects.

lakah "verbe"
 lakasîtar "conjugaison"
 larû wêrixû "mode"
 jôlîr tar "indicatif"
 gnîbêliwû tar "conditionnel"
 kîjêyîwû tar "impératif"
 pôzîwû tar "juissif"
 lakah têtmtû "aspect"
 têt labû "accompli"
 têtêmta labû "inaccompli"
 alîwartû "temps"
 kîkêsîtû "passé"
 kîkômtû "futur"
 min-ne-min "présent"
 piye-piye kêsîtû "imparfait"

Les termes ainsi définis sont utilisables pour la conjugaison en général. Ils concernent tous les verbes kabiyè. Parallèlement à cette terminologie générique, chaque groupe de verbes présente des particularités.

3.2. Les groupes de verbes

Les verbes du kabiyè se répartissent entre trois principaux groupes réguliers (E. Awizoba, 2010 ; 2017) auxquels s'ajoute un groupe de verbes irréguliers, tous étant désignés par le nom lakasî huwa. Une désinence particulière permet de reconnaître les verbes de chaque groupe, à l'infinitif comme aux formes conjuguées. La présentation qui est faite ci-dessous ne prend en compte que l'infinitif, les aspects accompli et inaccompli, puis l'imparfait du mode indicatif.

3.1. Les verbes du premier groupe

Le premier groupe (kôrnôr lakasî huwiye) est constitué de verbes dont la marque de l'infinitif est le suffixe -wu/-wû. Tout verbe kabiyè qui se présente sous la forme Rad-wu/-wû est de ce fait, identifié comme appartenant au premier groupe. Il en est ainsi de ceux ci-après, entre autres.

Lehyiwu "jouer"/"s'amuser"
 Fêyiwû "piétiner"/"pétrir"
 Sahyiwû "palper"/"caresser"

Lesiwu "perdre"
 Sîhliwû "transporter"
 Pilisiwu "rouler"
 Muliwu "tricher"

A la forme conjuguée, les verbes du 1^{er} groupe se caractérisent par la marque -h à l'aspect inaccompli et par la désinence -a/-ya à l'aspect accompli. Ces marques se placent à la suite du radical verbal et constituent de ce fait, des désinences. Dans le tableau ci-après, sont présentés quelques verbes à titre illustratif.

Tableau 5 : illustration des verbes du premier groupe

Infinitif	Aspect inaccompli	Aspect accompli
lehyiwu	Lehyih	Lehyiya
sahyiwû	Sahyîh	Sahyiya
lahyîwû	lahyîh	lahyîya
rahnîwû	rahnîh	rahnîya

Source : résultats de nos recherches

En ce qui concerne le temps de l'action exprimée par chaque verbe, seule la marque de l'imparfait découle d'une déclinaison. Les autres temps s'appuient sur des auxiliaires têm et kah/kôn pour traduire respectivement le passé et le futur. La marque de l'imparfait, pour les verbes du 1^{er} groupe est -ah comme cela s'observe dans les verbes lehyiyah et sahyiyah.

3.2. Les verbes du deuxième groupe

Le deuxième groupe (lakasî huwiye kîlêlîyê) tel que constitué réunit les verbes dont le suffixe marquant la forme infinitive est -bu/-bû. Les exemples suivants en sont une illustration.

Lebu "se perdre"
 Sîbû "mourir"
 Labû "faire"/"exécuter une tâche"
 Tibu "descendre"
 Wobu "aller"
 Libu "avalier"

Pour ces verbes, l'aspect accompli est marqué par la désinence -ba alors que l'inaccompli l'est par le suffixe -ki/-kî. Dans le tableau suivant sont présentés quelques exemples.

Tableau 6 : illustration des verbes du deuxième groupe

Infinitif	Aspect inaccompli	Aspect accompli
Tibu	Tiki	Tiba
Lebu	Leki	Leba
Sîbû	Sîkî	Sîba
Labû	Lakî	Laba

Source : résultats de nos recherches

A l'imparfait, la désinence reste la même que celle des verbes du 1^{er} groupe, soit -ah. Il en est de même pour les auxiliaires têm et kah dont le rôle est l'expression du passé et du futur.

3.3. Les verbes du troisième groupe (tozo lakasî huwiye)

Ils sont quant à eux, caractérisés par le suffixe -m à l'infinitif. Il existe des noms qui sont aussi caractérisés par une désinence similaire notamment ceux du genre liquide. Toutefois, il y a une différence notable en ce sens que la marque de l'infinitif varie en fonction de l'aspect verbal alors que rien ne fait varier le suffixe nominal. Les verbes suivants sont typiquement ceux du troisième groupe.

Lem "sécher"

Têm "finir"

Sîm "mouiller"/"connaître"

Kam "enfoncez en tappant dessus"

Tam "nouer"

Pam "poser à l'envers"

Tem "saisir un objet lancé"

Pim "enterrer"

Kpem "rentrer"

Pêm "priver quelque chose à quelqu'un"

A l'inaccompli et à l'accompli, les marques -n et -a constituent les traits distinctifs des verbes de ce groupe. Cela peut s'observer dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : illustration des verbes du troisième groupe

Infinitif	Aspect inaccompli	Aspect accompli
Lem	Len	Lema
Tem	Ten	Tema
Sîm	Sîn	Sîma
Kôm	Kôn	Kôma

Source : résultats de nos recherches

A l'imparfait, la marque -ah reste la même pour les verbes du troisième groupe, sauf que la consonne g apparaît entre la forme de l'inaccompli et le suffixe marquant l'imparfait. Il en est ainsi dans la structure des verbes lengah et sîngah.

3.4. Les cas irréguliers (kîrcôlûr lakasî huwiye)

Les cas considérés comme irréguliers sont ceux dont les règles ne sont pas totalement harmonieuses. Il s'agit essentiellement du verbe tôrwû et des verbes dérivés par la suffixation de -na.

En effet, le verbe tôrwû est marqué à l'infinitif et l'accompli, respectivement par les désinences -wû et -ya des verbes du premier groupe. A l'inaccompli cependant, c'est plutôt la désinence -kî des verbes du 2^e groupe qui apparaît. En ce qui concerne les verbes dérivés, les irrégularités qui les caractérisent résident dans le fait qu'ils s'accordent en fonction de la nature des verbes dont les radicaux ont servi à les former. Si, par exemple, le verbe dérive d'un autre verbe du premier groupe, son comportement s'inspirera du verbe de base. Dans le tableau suivant sont présentés quelques exemples.

Tableau 5 : illustration des verbes du quatrième groupe

Infinitif	Aspect inaccompli	Aspect accompli	Verbe de base
Senawû	Sehna	Senaa	1 ^{er} groupe
Lîkawû	Lîhna	Lînaa	
Tinawû	Tikina	Tinaa	2 ^e groupe
Lûbîkawû	Lûkîna	Lûbînaa	
Kpenawû	kpenna	kpenaa	3 ^e groupe
Kônawû	kônna	kônnaa	

Source : résultats de nos recherches

Ce qui est commun à tous les verbes dérivés, et qui relève aussi de l'irrégularité, c'est la position de la marque de l'inaccompli. Au lieu de se positionner en tant que désinence comme cela se

passé d'ordinaire, elle s'insère plutôt entre le radical verbal et le dérivatif. Il en est ainsi de la marque de l'imparfait. Par contre, la marque de l'accompli garde sa position en tant que désinence.

Conclusion

Au terme de cette recherche sur la normalisation de la grammaire kabiyè en vue de son instrumentalisation effective, des résultats concrets et pratiques ont été obtenus. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'approche sociolinguistique qui nous a inspiré au plan théorique et à la démarche pragmatique adoptée au plan méthodologique. Au final, l'orthographe du kabiyè en vigueur a été remise en cause, puis révisée ; ce qui a permis de proposer des normes grammaticales de base aux fins de faciliter l'enseignement du kabiyè. Les normes ainsi proposées prennent en compte les catégories grammaticales les plus élémentaires à travers l'élaboration du vocabulaire y afférent, l'orthographe normalisée et les accords. Les premières règles concernent yîrê "le nom commun". Ce dernier est constitué de deux parties notamment kire "le radical" et yîrêtonwûmayah "la désinence du genre auquel chaque nom appartient. En considérant les désinences en présence, il est proposé six genres nominaux avec une orthographe bien définie pour chacune des désinences. Sur les six yîlatônîn "genres", deux sont invariables notamment les genres liquide et compact. Les quatre autres qui distinguent le singulier du pluriel sont l'humain, le maxi, le menu et le dérivé. S'agissant de l'adjectif (yîlacanîyû), ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y en a très peu en kabiyè. De ce fait, la plupart des d'entre eux sont dérivés. Mais tous s'accordent parfaitement avec le nom qualifié. Ceci étant, la marque du genre se reporte systématiquement sur l'adjectif dès qu'il se rapporte à un nom donné. Enfin, pour ce qui est des verbes (lakasî), ils sont répartis en quatre groupes dont trois réguliers et un groupe de verbes irréguliers. Quel que soit son groupe d'appartenance, le verbe conjugué prend en compte les aspects accompli et inaccompli, l'imparfait et les auxiliaires kah, tèm et rôn pour le futur le passé et le présent. Ni la personne, ni le nombre n'influence la déclinaison verbale en kabiyè. Les bases d'une grammaire moderne sont donc posées avec ces nouvelles propositions. Toutefois, il est important de tester ces résultats dans des recherches futures, puis étendre l'application de la norme aux autres aspects grammaticaux de la langue.

Références bibliographiques

- AWIZOBA Essobozouwè & PALI Tchaa, 2020, « De la dérivation nominale parasynthétique en kabiyè », Akofena, revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication, n° 002, vol. 2, pp. 499-512.
- AWIZOBA Essobozouwè, 2010, *Etude comparative du verbal en kabiyè et en tem*, Mémoire de Maîtrise, Université de Lomé, 86p.
- AWIZOBA Essobozouwè, 2017, « Le kabiyè entre l'écriture du ton et la réforme de l'orthographe », *Revue Littératures et Civilisations*, n° 07, pp. 271-292.
- AWIZOBA Essobozouwè, 2017, *Origine commune des langues kabiyè, lamba et tem de*

- l'espace lama : une approche historique et comparative*, thèse de doctorat unique, université de Lomé, Lomé.
- AWIZOBA Essobozouwè, 2019, « Fonctionnement des noms d'emprunt dans le système nominal du kabiyè », *Lɔŋbowu, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société*, n° 008, pp. 97-110.
- AWIZOBA Essobozouwè, 2023a, « Sémantisme et hiérarchie des genres nominaux en kabiyè », *Les cahiers de LaPDSOdi, revue semestrielle de l'IPU*, n° 001, pp. 63-81.
- AWIZOBA Essobozouwè, 2023b, « Politique linguistique en forme de pyramide pour la valorisation du plurilinguisme au Togo », *Echanges, revue de philosophie, littérature et sciences humaines*, n° 021, pp. 274-289.
- CHAUDENSON Robert, 2005, Description et graphiation : le cas des créoles français." In *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. 10. Pp 91-102.
- DELORD, Jacques, 1976. *Le kabiyè*, Institut National de la Recherche Scientifique, Lomé.
- DIKI-KIDIRI Marcel. « Quand les langues africaines ont le français comme langue partenaire ». *Le français et les langues partenaires : convivialité et compétitivité*, édité par DUBOIS Jean & al. 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.
- GALTIER Gérard, 2012**, « Les langues africaines : l'échec du passage à l'écrit », <https://www.combats-magazine.org/fr/les-langues-africaines-loral-et-lecrit/>
- LEBIKAZA Kézié Koyenzi, 1999, *Grammaire kabiyè : une analyse systématique. Phonologie, tonologie et morphosyntaxe*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- NEVEU Patrick, 2015, *Dictionnaire des Sciences du Langage* (2^e édition revue et augmentée), Armand Colin, Paris.
- NGLASSO-MWATHA Musanji, (éditeur), 2014, *Le français et les langues partenaires : convivialité et compétitivité*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux. <https://doi.org/10.4000/books.pub.41952>.
- PALI Tcha, 2016, « L'adjectif et la qualité en kabiyè », *Lɔŋbowu, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société*, n° 001, pp. 109-141.